

IT'S TIME TO...

La commune de LA SALLE LES ALPES prend en charge
les **forfaits** des enfants de la commune.

Pièces à fournir :

Livret de famille **ET** pièce d'identité

Justificatif de résidence principale et fiscale au 01.01.2025 **ET**
justificatif de domicile de moins de 3 mois

Certificat de scolarité

Photo d'identité

**DATE LIMITE DE DEPOT EN
MAIRIE :
31 OCTOBRE 2025**

TARIFS

**PRIMAIRES,
COLLÉGIENS, LYCÉENS
ET ETUDIANTS JUSQU'À
20 ANS : GRATUIT**

GRÂCE À LA PRISE EN CHARGE PAR LA
COMMUNE ET AU PARTENARIAT AVEC
SCV DOMAINE SKIABLE.

**ETUDIANTS DE
21 À 25 ANS : 150 E**
LA DIFFÉRENCE AVEC LE PRIX PUBLIC
(877€) ÉTANT PRIS EN CHARGE PAR LA
COMMUNE

